



# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le public est informé qu'il sera procédé, en application des dispositions de l'article L123-19 du code de l'environnement, à une consultation du public par voie électronique sur le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN) du 15 Janvier 2020 8h au 15 Février 2020 18h.

Le dossier relatif au projet de PCAET soumis à consultation du public est composé des documents suivants :

- \_ Rapport de présentation
- \_ Rapport de la phase diagnostic : état des lieux et potentiel
- \_ Rapport stratégie et objectifs
- \_ Fiches actions du plan d'actions 2020-2025
- \_ Rapport environnemental
- \_ Avis de l'autorité environnementale émis sur ce projet et la réponse à cet avis
- \_ Avis de la région Bourgogne Franche-Comté émis sur ce projet et la réponse à cet avis

### Mise à disposition du public du dossier

Le dossier de consultation est tenu à disposition du public :

- \_ **sur le site internet** de la Communauté de Communes Sud Nivernais :  
[www.ccsn.fr/environnement-5/pcaet/](http://www.ccsn.fr/environnement-5/pcaet/)
- \_ **sur support papier** à l'accueil de la Communauté de Communes Sud Nivernais  
au 2 La Jonction \_ 58300 DECIZE \_ du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

### Pour formuler des observations et propositions par voie électronique

Le public pourra adresser ou formuler ses observations et propositions **sur le site internet** de la Communautés de Communes Sud Nivernais en répondant au questionnaire mis à disposition ([www.ccsn.fr/environnement-5/pcaet/](http://www.ccsn.fr/environnement-5/pcaet/)) ou à l'adresse mail [pcaet@ccsn.fr](mailto:pcaet@ccsn.fr).

Toute contribution transmise après la clôture de la consultation publique ne pourra être prise en considération.

A l'issue de la participation du public, **une synthèse des observations et des propositions du public** sera rédigée, accompagnée des réponses correspondantes si nécessaire et rendue public sur le site internet de la Communautés de Communes Sud Nivernais. De plus, le projet de PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte de cette consultation publique et des avis émis, sera soumis pour validation définitive en Conseil Communautaire.

Les dates de cette consultation seront diffusées dans la presse locale ainsi que par les canaux de communications de la Communautés de Communes Sud Nivernais.